



COMMUNE DE
Réaux-sur-Trèfle

Bulletin municipal
Décembre 2025

<https://reauxsurtrefle.fr/>





Edito du maire	3
Etat civil 2025	4
Les travaux dans la commune	4
Repas des ainés	6
Elections municipales	7
Commémorations	7

Classe de GS et CE1	8
Effectif de l'école de Réaux sur Trèfle	8
Elevage de phasmes	8
Chants de Noel	8
Halloween	8
Sablé de Noël et Chandeleur	9
Nouvel An Chinois	9
Journée du 100	9

Classe de CP/CE2	10
Notre voyage autour du monde !	10
Les petits voyageurs dans le temps	11

Classe de CM	12
---------------------	----

Couturine	13
Cirque Hors Limite	14
Théâtrefle	14
Club de Natation et Water-Polo du Trèfle	15
Trèfle Sportif Réaux - Football	16
Bibliotheque	17
Le Palet du Trèfle	18
Jean-Claude RENAUD «Coco»	19
Association des Parents d'Elèves	20
A.C.C.A	21
Club de la Vallée du Trèfle	22
La MAM	23
Don du sang	24

Il y a 100 ans	29
Il y a 50 ans	32

Recensement	24
Informations mairie	26
Panneau Pocket	26
Les poubelles	26
Composter, suivez la recette !	27
Restauration du Tréfle	28



Edito du maire



Chères Administrées, Chers Administrés,

Cette année 2025 a encore été mondialement très perturbée à bien des niveaux. La météo a été, à nouveau, très destabilisante et créatrice de nombreux dégâts.

Toutes nos associations sont là pour vous proposer des activités sportives ou culturelles : natation, foot, pétanque, palet, randonnée, belote, théâtre, couture, etc... Si vous avez des souhaits, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Les écoles sont également très actives afin de contribuer au bien-être des enfants.

Comme nous le constatons, le tri des ordures ménagères est compliqué, mais il est très important que nous le respections. Si vous n'avez pas de composteur, demandez-le en retirant un formulaire à la mairie. Si vous n'avez pas de badge pour accéder aux déchetteries de Haute Saintonge, vous pouvez également demander le formulaire qui vous permettra de l'obtenir à la mairie ou compléter directement en ligne la demande en vous rendant sur le site de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge – onglet 'gestion des déchets'. Vous pourrez également y trouver le formulaire à compléter en cas de déménagement, perte-détérioration ou vol de votre badge.

Cette année, les principaux travaux effectués sur la commune sont présentés ci-après. De plus amples détails figurent dans les pages suivantes.

Travaux des bâtiments communaux

D'importants travaux ont été réalisés dans un logement communal locatif à St Maurice de Tavernole. La salle de réunion au sein de l'ancienne mairie à St Maurice de Tavernole a été entièrement rénovée et est maintenant proposée à la location. Elle est actuellement utilisée régulièrement par les associations de la commune.

Signalisation sur la voirie communale

Des panneaux de signalisation ont été ajoutés dans certains lieux-dits de notre commune. Des coussins berlinois seront installés dans la traversée du village de Chez Porcq. Des miroirs ont également été mis en place afin de faciliter la visibilité des conducteurs. L'éclairage communal a été équipé de lampes LED.

Entretien de la voirie communale

Des travaux de point à temps ont été effectués, respectant un programme annuel régulier. Des ralentisseurs ont été créés sur certains chemins blancs afin de canaliser les eaux pluviales.

Projet géothermie

Afin de remplacer la chaudière fuel au Centre Culturel permettant de chauffer la salle des fêtes, l'hiver et l'eau de la piscine, l'été, il a été envisagé de recourir à la géothermie. Ce projet, comportant une partie 'Etudes' qui vient d'être achevée et une partie 'Travaux', est très important pour notre commune. Vous trouverez tous les détails dans les pages suivantes.

Nos traditionnels Vœux du Maire auront lieu le samedi 17 janvier 2026 à 15 h à la salle des Fêtes du Centre Culturel. Toute l'Equipe Municipale espère avec grand plaisir vous y retrouver.

Ce sera également l'occasion de vous présenter Angélina, arrivée en mars 2025 au service administratif de la mairie, venant remplacer, au 1er janvier 2026, Marie-Line qui a décidé de partir en Grandes Vacances. Nous en profiterons pour la remercier pour son travail dans notre mairie et lui souhaiter une très belle seconde carrière !

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une très belle année 2026 en attendant de le faire de vive voix le 17 janvier.

L'Equipe Municipale et moi-même vous souhaitons le meilleur pour 2026 !
Prenez soin de vous !

Patrick BERTHELOT, Votre Maire.



Etat civil 2025

2 naissances *

Djana RAHALI née le 11/07
Eli LETAIEF né le 21/10

4 mariages *

Bernard BERTHELOT et Véronique COUTANCIN,
le 27 septembre 2025

Hervé CLARINVAL et Valérie LERAT,
le 16 juillet 2025

3 PACS *:

Ils nous ont quittés:

Christian GUITARD
le 13/12/2025
Jacques BOUFFARD,
le 24/10/2025
Richard AUMONT,
le 28/05/2025
Jean-Claude RENAUD,
le 09/05/2025
Bernard MOREAU,
le 17/04/2025
Paul BUREAU,
le 22/03/2025
Marie-Madeleine CHADENIERS veuve FLEURANT,
le 16/02 2025
Pierre THOMAZEAU,
le 12/02/2025
Lucie BACLE,
le 23/01/2025
Annick POUPART,
le 02/01/2025

*Depuis la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) qui a pour objectif de protéger les données à caractère personnel, nous pouvons seulement vous communiquer des informations générales, sauf pour ceux qui nous en donnent l'autorisation écrite.



Travaux réalisés sur la commune

Aménagement du logement communal à Saint-Maurice-de-Tavernole

D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés dans ce logement locatif : isolation, électricité, peinture, pose d'une cuisine aménagée, réfection de la toiture. Le coût des travaux s'est élevé à 45 991,90 € TTC et le Conseil Départemental a accordé une subvention en capital d'un montant de 8 475 €.

Aménagement de la salle de réunions communale à Saint-Maurice-de-Tavernole

Des travaux d'électricité, de plomberie, menuiserie, maçonnerie-couverture, carrelage et peinture ont été effectués . En extérieur, afin de respecter la réglementation en matière d'accessibilité, un accès pour personnes à mobilité réduite a été créé ainsi qu'une place de parking. Ces travaux se chiffrent à 85 195,91 € HT.

Les aides financières se composent ainsi :

- Etat : 23 058,00 €
- Conseil Départemental : 30 745,00 €



Signalisation sur voirie communale

Il a été procédé à l'achat de différents panneaux indicateurs pour les lieux-dits (Chez Poineau, Chez Richadeau, Chez Bergeon, Chez Motard) et le Cabinet de Santé. Des coussins berlinois seront installés dans la traverse du village de Chez Porcq. Deux miroirs ont été achetés, un, privatif, mis en place au village de 'Chez Maron' et, un second, d'agglomération, instalé au bourg à Réaux au départ du chemin des Aubépines

- Coût de l'opération : 5 232,36 € TTC.
- L'acquisition des coussins berlinois (2 628,90 € TTC) est subventionnée au titre du produit des amendes de police (1 500€).

Notre commune reste dynamique au travers de ses commerces et activités diverses grâce à son patrimoine qu'elle a su valoriser :

- Multiservices 'Chez Mimi'
- Salon de Coiffure 'El Art'
- Institut de Beauté 'L'Aura Bien - Être'
- Cabinet de Santé au Lotissement Les Ilottes
- Mise à disposition du court de tennis à un Professeur Diplômé d'Etat



Vie communale

Entretien de la voirie communale

Le programme de point à temps a représenté, en 2025, la somme de 28 772,16 €. Sur certains chemins blancs, des ralentisseurs ont été réalisés afin de canaliser les eaux pluviales et ainsi les protéger.

Deux chemins communaux ont été revêtus en bicouche

- Chez Porcq 73ml,
- Voie aboutissant à la Route des Randonneurs- 75 ml.

Modernisation de l'éclairage public installation de lampes LED (51 luminaires)

Les travaux ont été commandés au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER) à Saintes.

- Coût de l'opération : 4191,59 € HT.

Cette dépense fait l'objet d'une participation du SDEER à hauteur de 50 % du coût HT. Reste donc à la charge de la commune, la somme de 2095,80 €.

Pour cette opération, une aide financière au titre du Fonds Vert (Etat) a été accordée.

Projet géothermie

Le Conseil Municipal envisage de remplacer la chaudière fuel desservant la salle des fêtes, l'hiver et permettant de chauffer l'eau des bassins de la piscine, l'été. Le service Mission Energie du Département de Charente-Maritime a été consulté et a réalisé une étude multi-énergie. Il s'en est suivi l'examen d'un possible recours à la géothermie sur nappe pour chauffer de façon mutualisée cet ensemble bâti.

(Notre collectivité est accompagnée et conseillée par le Service Mission Energie du Département de Charente-Maritime - étude préalable d'opportunité et accompagnement technique-).

Un bureau d'études hydrogéologique, HYDRO INVEST a été missionné pour vérifier la présence de la ressource géothermique et ses caractéristiques.

Le bureau d'Etudes HYDRO INVEST qui accompagne la commune dans les différentes démarches réglementaires a recensé les possibilités souterraines et déterminé la cible pour un projet de géothermie sur nappe.

Après consultation de foreurs, l'Entreprise PROSPER FORAGES de Seignosse a été retenue et a réalisé en décembre 2024, un premier forage de reconnaissance qui s'est soldé par un échec. Une demande d'indemnisation par la garantie AQUAPAC (garantie de recherche), souscrite par la commune, a donc été constituée.

AQUAPAC est une assurance qui couvre les risques hydrogéologiques liés à la possibilité d'exploitation énergétique d'une ressource aquifère située à moins de 200 m de profondeur. La garantie de recherche couvre le risque d'échec consécutif à la découverte d'une ressource en eau souterraine insuffisante pour le fonctionnement des installations tel qu'il avait été prévu.

La commune souhaitant poursuivre son projet géothermique a décidé de réaliser un deuxième forage de reconnaissance qui, cette fois-ci, a été une réussite (débit d'environ 16m³ heure pour un besoin de 10 m³ heure).





Le Bureau d'Etudes HYDRO INVEST à transmis un rapport présentant les résultats d'analyse de qualité d'eau de ce deuxième forage ainsi que les résultats de test de pompage.

A ce jour, les phases Etudes dont le financement est présenté ci-dessous, sont achevées.

Plan de financement Etudes Phase 1 :

Etudes -Phase 1	€ ht
Etude de faisabilité - Ressource géothermique – Hydro Invest	3 780
TOTAL Etudes – Phase 1	3 780

Subventions- Etudes Phase 1

Subventions – Etudes Phase1	€
Fonds Energie -Conseil Départemental 17	378
Fonds Chaleur- ADEME	2 646
TOTAL Subventions – Phase 1	2 646*

*70 % du coût HT des dépenses

Etudes - Phase 2 :

Etudes – Phase 2	€
Etude Faisabilité thermique	-
Mission de Maîtrise d'oeuvre -réalisation du forage test et essais de pompage- Hydro Invest	9 930
orage de reconnaissance – PROSPER FORAGES	24 130
TOTAL Etudes- Phase 2	34 060

Repas des ainés

Cette année encore, la présence n'était pas au RDV. Peut-être certains d'entre vous aimeraient venir mais, seuls, ne le peuvent pas. Nous allons réfléchir à une possibilité d'accompagnement. Cette rencontre est toujours le moment pour se retrouver et se changer les idées.

Autour d'un très bon repas, ce fut encore une très belle journée avec beaucoup d'échanges.

A l'année prochaine avec toujours autant de plaisir.

Subventions- Etudes Phase 2

Subventions -Etudes Phase 2	€
Fonds Energie – Conseil Départemental 17	3 406
Fonds Chaleur- ADEME	23 842
TOTAL Subventions- Phase 2	27 248*

*80 % du coût HT des dépenses

Dans le cadre de la poursuite du projet de géothermie, il resterait à mettre en œuvre la partie 'travaux' se composant ainsi :

- mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du doublet géothermique
- réalisation du doublet géothermique
- maîtrise d'oeuvre thermique
- contrôle technique, SPS (mission Sécurité et Protection de la Santé)
- travaux de surface- production de chaleur.

Les aides financières provenant de l'État, du Fonds Energie et du Fonds Chaleur sont estimées aux environs de 52 % et sont en cours d'instruction.
(coût estimé des travaux : 18 7956 € HT).





Vie communale



Elections municipales 2026

1er tour – 15 mars
2ème tour – 22 mars

Changement de mode de scrutin

A partir de 2026, le mode de scrutin des élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants évolue et sera aligné sur celui des plus grandes villes : les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes) et respecter une alternance une femme/un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles).

Qu'est-ce que cela change concrètement pour les électeurs ?

Les électeurs voteront pour des listes entières, sans possibilité de panachage c'est-à-dire rayer le nom d'un candidat et sans possibilité de modifier l'ordre des candidats faute de quoi, le vote sera considéré comme nul.

Inscription sur la liste électorale

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

En dehors des années de scrutins, il est possible de s'inscrire sur la liste électorale tout au long de l'année.

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Chaque année, les cérémonies commémoratives qui se déroulent sur les trois communes en alternance, sont organisées par Joseph OUVRARD ancien combattant.

Cette année, la cérémonie du 8 mai a eu lieu à Réaux et celle du 11 novembre à St Maurice de Tavernole.



Cérémonie du 8 mai à Réaux



Cérémonie du 11 novembre à Saint Maurice de Tavernole

La municipalité de Réaux sur Trèfle remercie les enfants des écoles accompagnés des enseignants, les habitants ainsi que les anciens combattants qui ont assisté à ces manifestations.

Pour l'année 2026, l'agenda des commémorations sera le suivant :

- Le 19 mars 1962 fin de la guerre d'Algérie, se déroulera selon la décision cantonale.
- Le 8 mai à Moings à 11 heures.
- Le 11 novembre à Réaux à 11heures.



L'école de Reaux

Effectif de l'école de Réaux sur Trèfle

2025 / 2026		
-------------	--	--

GS	5	22
CE1	17	

CP	5	20
CE2	15	

CMI	8	18
CM2	10	

Meux		
PS	5	
MS	14	19

L'an dernier, les élèves de GS/CP ont multiplié les projets très différents les uns des autres mais dans un objectif commun : apprendre en s'amusant.

Tout d'abord, dans le cadre de la découverte du vivant, les élèves se sont occupés d'un élevage de phasme, ils les ont observés, vus grandir, se reproduire (une centaine d'œufs), vus naître. De nombreux bébés ont trouvé des familles d'accueil parmi les parents d'élèves. De plus, cela leur rend responsables en leur mettant de l'eau, en nettoyant leur habitat et en les nourrissant avec du lière.



Ils ont poursuivi leur correspondance avec les aînés du village afin de perdurer le lien intergénérationnel et développer la solidarité et bien sûr d'écrire et de lire des courriers.

Les élèves ont pu écrire à plusieurs occasions comme la journée de solidarité des personnes âgées, pour Noël, pour la nouvelle année, la saint Valentin, pâques, pour le spectacle de fin d'année. Ces courriers sont l'occasion d'une balade dans le village pour aller les mettre dans les boîtes aux lettres. Et puis la tradition l'oblige, nous sommes allés leur chanter des chansons de Noël devant leur porte, toujours de belles rencontres pleines d'émotions pour tout le monde. Ce projet est reconduit avec la classes des GS/CE1.



Ensuite, de nombreuses journées ont ponctué l'année scolaire :

- La journée d'Halloween, le vendredi 18 octobre mêlant jeux, déguisements, et dégustation de bonbons.



- Journée de l'enfance, le 21 novembre pour aborder les droits de l'enfant à travers divers jeux et les 10 droits de l'enfant et enfin de réaliser une œuvre plastique commune.



Vie scolaire

- Des petits ateliers de cuisine : sablés de noël, crêpes pour chandeleur



- La fête du nouvel an chinois, le jeudi 30 janvier, afin de découvrir la culture chinoise (jeux et activité de calligraphie)



- La journée internationale des câlins, le mardi 21 janvier pour travailler le thème de l'amour, de l'amitié, du lien affectif des câlins et du consentement, mais également la Saint Valentin (le 14 février) avec la création d'une carte à offrir.



• La journée pyjama, le vendredi 14 mars, les élèves sont donc venus en pyjama afin d'aborder différents thèmes comme l'équilibre alimentaire et le sommeil. Ils ont été accueillis avec un petit déjeuner équilibré pour évoquer ce qu'il faut pour bien commencer la journée ainsi que la réalisation d'un set de table. Puis nous avons abordé le rôle essentiel du sommeil et ses bienfaits à travers les expériences de chacun, des apports informationnels, diverses activités qui peuvent aider au sommeil (lecture, méditation, chant). Cette journée est aussi l'occasion d'aborder l'école pour les enfants malades en participant au concours photo proposé en Belgique.

- La fête du 100ème jour de classe, le mardi 8 avril, ils ont dû créer une œuvre plastique en cachant le nombre du 100, lister les 100 mots du bonheur dans une affiche, réaliser un château de 100 gobelets, mais aussi des défis mathématiques , des coloriages et une poésie. Dans l'après-midi, nous avons cuisiné un gâteau en forme de 100, pour finir par une exposition et un petit goûter en invitant les parents.





- La journée de l'autisme, le 3 avril, afin d'aborder ce handicap mais aussi la différence au sens large, l'affiche créée par les élèves a été mise à la cantine.



En EPS, nous avons travaillé sur la sécurité routière à pied, passager ou à vélo ainsi que sur le fonctionnement de l'objet vélo. Puis en période 5, nous avons fait 8 séances de la pratique du savoir-rouler. Elles ont permis de travailler la manipulation du vélo en roulant mais aussi à la main, l'arrêt, et le démarrage, rouler en descente ou en montée, rouler ensemble et en sécurité avec la présence de quelques panneaux de la circulation. Tout ceci nous a préparé donc à la sortie du jeudi 3 juillet sur un petit chemin blanc de Réaux.



Une très belle année qui fut bien chargée en apprentissage, mais aussi rire et joie, tout ce qu'il faut pour se sentir bien à l'école et développer leur envie d'apprendre.

L'année scolaire 2024 – 2025 en CE1/CE2 Notre voyage autour du monde

L'année dernière, nous avons traversé les continents en commençant par l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Océanie et nous avons terminé notre périple en Afrique. Nous devions organiser une exposition en fin d'année pour les parents mais la canicule a eu raison de nous et elle a été annulée au dernier moment !





Vie scolaire

Année scolaire 2025 – 2026 Les CP/CE2 : les petits voyageurs dans le temps

Cette année, après le monde, nous « voyageons dans le temps ». Notre fil conducteur sur l'année va nous amener à construire ensemble une frise chronologique, à l'illustrer, à réaliser un journal de bord de notre périple et à produire en groupe des exposés sur des thèmes précis. En fin d'année, nous inviterons de nouveaux les parents pour leur présenter « notre beau voyage » (en espérant qu'il ne sera pas annulé !).

Nous venons de finir la période préhistorique et notre mur rupestre est plutôt réussi !



En ce moment, nous sommes à l'Antiquité et nous combattons avec Gaspard, notre explorateur malheureux, qui a cassé sa machine à remonter le temps, aux côtés des Gaulois (Astérix et Obélix) pour repousser les Romains hors de la Gaule. Nous avons commencé nos exposés et nous apprenons un chant et une poésie.

Pour bien comprendre cette période, vendredi 28 novembre, nous sommes tous allés au Fâ de Barzan, une cité portuaire gallo-romaine qui nous a livré ses secrets...

Nous avons dans un premier temps réalisé des mosaïques à la manière des Gallo-Romains, puis, nous avons bravé le vent et le froid pour explorer les vestiges du temple dédié à Mars et les thermes. Nous avons pu nous rendre compte de ce bâtiment car une maquette a été construite.

Cette journée à l'époque de l'Antiquité nous a vraiment plu car nous avons pu compléter notre travail de classe avec de vraies observations et en posant des questions à notre animatrice.



Nous poursuivrons notre voyage dans le temps avec les autres périodes de l'Histoire. Nous vous communiquerons la suite de nos recherches, travaux et voyages au bulletin prochain !



Année scolaire 2025 – 2026 Les CM1 / CM2

La classe de CM de l'école de Réaux est, cette année, composée de 7 élèves de CM1 et de 11 élèves de CM2. La classe compte 7 filles et 11 garçons.

Cette année, la classe de CM travaille sur le thème du temps. En effet, nous allons focaliser nos activités (arts plastiques, chants, dictées, histoire des arts) selon les périodes historiques. Nous avons déjà travaillé sur la préhistoire en période 1 autour de l'art pariétal, des menhirs (les alignements de menhirs de Carnac), la création de musique avec des instruments naturels. En lien avec ce thème, les élèves de CM ont pu aller visiter le site de fouilles archéologiques de Jonzac ainsi que le site du Fâ de Barzan.



Mme Mougard et Mme Cointet font, cette année, un échange de service : deux fois par semaine, pendant environ 30 minutes, les deux maîtresses échangent leurs élèves. Les CE travaillent en anglais avec Mme Cointet pendant que les CM font chant et musique avec Mme Mougard. Cela permet aux élèves de bénéficier des points forts de chaque enseignante.

En ce début d'année, les élèves de CM ont participé à un projet d'école autour des droits des enfants. Les classes ont toutes réalisé des affiches sur les différents droits. Les élèves de CM ont également travaillé sur la journée de lutte contre le harcèlement scolaire.

De plus, les élèves de CM1 et CM2 ont passé des évaluations nationales. Il s'agit de faire un état des lieux du niveau de tous les élèves de France, en mathématiques et en français.

Les élèves de l'école ont bénéficié d'une après-midi sur le thème d'Halloween, après les vacances de la Toussaint. Ils pouvaient venir déguisés et ont pu déguster un bon goûter après avoir résolu des énigmes de mathématiques et de français sous forme d'un escape game virtuel sur le thème d'Halloween.

Les élèves de la classe ont pu aller emprunter des livres à la bibliothèque municipale de Réaux.

Les élèves auront de quoi s'occuper puisque d'autres événements sont programmés pour les mois à venir, parmi lesquels nous pouvons citer :

- Travail collectif autour de la laïcité
- Cycle de gymnastique au gymnase de Réaux
- Spectacle de Noël et pâtisserie de Noël en classe
- Travail autour de la journée de l'autisme
- Natation aux Antilles





Vie associative

Couturine

« De quand date votre installation à Réaux sur Trèfle ? »

« C'est en avril que nous avons pu poser nos machines sur la commune de Réaux sur Trèfle, nous attendions impatiemment la rénovation de la salle communale de St Maurice de Tavernole pour nous installer. »



« Pourquoi choisir Réaux sur Trèfle ? »

« Couturine est une association de couture loisirs créée en 2018 sur une commune voisine.

En 2025, plus aucun membre n'habite sur la commune d'origine, la situation géographique de la commune n'est plus vraiment pratique pour les membres et puis, Réaux sur Trèfle, c'est là où habite la trésorière de l'association. »

« Est-ce que vous donnez des cours ? »

« Non, mais chacune d'entre nous a un niveau différent en couture et une approche différente, on s'entraide et on se motive. Nous nous réunissons chaque mardi et jeudi de 19h à 21h pour coudre nos projets couture, mais on peut aussi venir avec des travaux d'aiguilles comme du tricot ou du crochet.

Et puis parfois venir juste pour passer un bon moment.

Nous donnons aussi de notre temps pour la Ligue contre le Cancer du 17 en organisant chaque année en octobre une journée challenge de couture »



« En quoi consiste ces journées ? »

« Nous mobilisons des bénévoles, couturières ou non, et, à la demande de la Ligue ou de ses représentants locaux, nous cousons toute la journée.

Cette année, cette journée s'est déroulée le 11 octobre, 29 bénévoles y ont participé, nous avons cousu 137 protège-ceintures de sécurité qui seront remis à la ligue, à ses représentants locaux ou directement aux patients. »

« De quoi s'agit-il ? »

« Les patients atteints de cancer ont souvent une chambre de perfusion posée sous la peau au niveau de la clavicule et le frottement de la ceinture de sécurité de la voiture peut devenir très désagréable, les patientes opérées d'un cancer du sein peuvent aussi ressentir un désagrément au port de la ceinture. »



« Vous avez d'autres projets ? »

« Oui, pour financer notre prochaine journée challenge, nous organiserons des Puces Couture et Loisirs Créatifs le 22 mars prochain, ce sera notre 4ième édition, la première organisée au centre culturel de Réaux, nous espérons accueillir une vingtaine d'exposants. »

Nous avons été sollicitées par l'association JEMAV au Togo, nous allons leur coudre des articles en tissu africain qu'ils se chargeront de vendre. L'argent récolté leur permettra d'organiser leurs projets.

L'AFM Téléthon nous a aussi sollicité, il était trop tard pour organiser un évènement en 2025, mais pourquoi pas mener ce projet en partenariat avec les autres associations réaulaises pour le Téléthon 2026 »

Peggy Koudad (Trésorière)

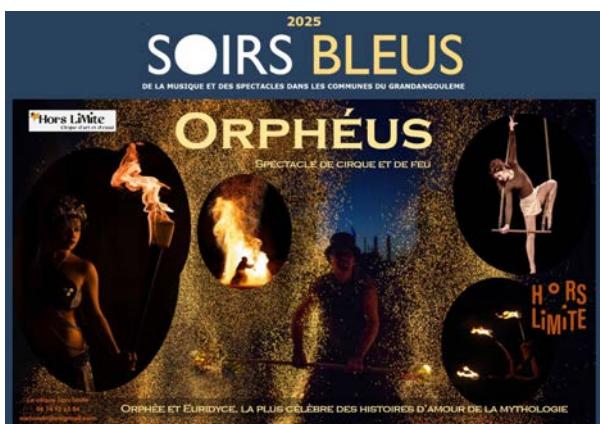


La Compagnie Hors Limite

La Compagnie Hors Limite fait rayonner le cirque contemporain à Réaux sur Trèfle

Cette année encore, la Compagnie Hors Limite a sillonné la Charente et la Charente-Maritime avec les arts du cirque. Ses spectacles ont été présentés dans de nombreuses communes du territoire, rencontrant un public toujours plus large.

En parallèle de ses représentations, la compagnie a mené plusieurs projets artistiques avec les écoles des alentours, permettant aux élèves de découvrir différentes disciplines circassiennes, de la jonglerie à l'équilibre, en vue de la création d'un spectacle commun présenté aux familles.



Par son travail de création et de transmission, la Compagnie Hors Limite continue de faire vivre le spectacle vivant et la pratique artistique sur notre territoire.

Contact : 06 14 92 65 84

Mail : lecirquehorslimite@gmail.com

info@cirquehorslimite.com

Site web : <https://www.cirquehorslimite.com/>

Le Cirque Hors Limite

06 14 92 65 94

<https://lecirquehorslimite.wixsite.com/lecirquehorslimite>



L'année a également été marquée par la création d'un nouveau spectacle, «Le Fabuleux Voyage» présenté en avant-première à l'école de Réaux sur Trèfle, en remerciement du partenariat mené tout au long de l'année.

Et l'aventure continue ! Tout au long de l'année scolaire, des stages de cirque ont été proposés à chaque période de vacances (sauf à Noël), pour les enfants et adolescents désireux de découvrir ou d'approfondir la pratique des arts du cirque dans une ambiance conviviale et créative.



La « Compagnie Théâtrefle »

Cette nouvelle association va voir le jour en 2026. Comme son nom l'indique elle sera dédiée au théâtre, longue tradition dans notre commune.

Si vous souhaitez vous amuser, changer de peau, devenir un héros, rejoignez-nous ! Les répétitions sont toujours un plaisir partagé, dans une ambiance joyeuse, chacun apportant ses idées, son enthousiasme pour se lancer à chaque fois dans une nouvelle aventure.

Nous accueillons avec plaisir toutes les mains bénévoles prêtes à nous aider dans la fabrication de décors, accessoires (parfois les costumes) et tout ce qui découle de ce type de spectacle.

Nous aurons le plaisir et le trac de jouer cette année le week-end du 7 et 8 mars, une pièce moderne, drôle et... explosive !

Vous pouvez nous joindre par mail :
theatrefle17@gmail.com



Vie associative



Club de Natation et Water-Polo du Trèfle

Après une saison de fermeture de notre piscine en 2024, il fallait de nouveau relancer, redémarrer, puisque l'an passé, nous n'avions pu faire que l'activité water-polo, délocalisée à Archiac.

NATATION

Cette saison, l'encadrement des entraînements était assuré par Françoise et moi-même, souvent renforcé par Bernard. Plus petite entité avec nos 800 h soit un peu moins que Chevanceaux et loin des 4500 h de Pons et des regroupements St Aigulin La Roche et Chalais-Montmoreau, nous ne nous en sortons pas trop mal avec 3 places de troisième, et une belle seconde place à domicile – avec plus de 40 nageurs soit 5 % de la population en maillot !



WATER POLO

En water-polo, nous avons disputé plusieurs rencontres contre La Roche Chalais avec deux victoires, une défaite et de très belles 3^e Mi-temps. Quelques jeunes sont venus nous rejoindre, cela est prometteur. Nous avons terminé la saison en étang avant de reprendre les séances d'hiver aux Antilles.



Je tiens à saluer d'un grand merci ceux qui ont œuvré pour la compétition, au bar, aux grillades et aux frites, à la tireuse ou à la plancha : Lolo et Christelle, Sandrine et Marie, Julie et Simon, Laetitia et Mathias, Gael, Nico et Mickael; Les filles Sabine, Valentine, Ninon, Prune et Séraphine aux fiches ; Micka et Florence au chrono, et en amont Flavien pour la préparation d'avant saison du Pt'it bar du Trèfle.

Remercions également nos sponsors Patounet et Nadia d'Intermarché pour la participation aux maillots club, Pierre Jean pour Axa, Greg du garage AD, et Alexandre de Huon Peinture

Remerciements encore pour les dons de Nico Rotor et de Thérèse Bertrand, et pour ceux de la tombola organisée par Aurélie : avec sur la commune le salon El'Art, chez Mimi, vignoble Fradon, Camping Les Vignières.

Enfin pour le repas de fin de saison merci à Antonin, Nico, Laurent et Christelle et bien sûr Lilie pour le fameux « gratin de Lilie. »

Le 8 août 2026, nous célébrerons les 80 ans de la piscine ainsi que les 100 ans – depuis peu – du foot.

Le Président Rodolphe Destouches



Trèfle Sportif Réaux - Football

Pour la fin de la saison 2024 - 2025, l'équipe senior, considérablement rajeunie, a cravaché pour tenter de se maintenir en 3^e Division. Une série de victoires a presque validé le sauvetage, mais le début de saison en phase d'apprentissage pour les deux tiers des jeunes avait été trop laborieux. L'encadrement est partagé entre Fabien Lefèvre et Yoann Lassalle, Rodolphe complétant à la touche.

En cette première partie de la saison 2025 - 2026, notre équipe A est invaincue en 4^e Div, ce qui fait du Trèfle un candidat sérieux à la remontée immédiate.



Depuis l'an passé, nous avons une seconde équipe de séniors en Critérium à huit, l'effectif étant trop juste pour engager deux équipes à 11. C'est Nicolas Campoy qui en gère l'effectif.



Enfin l'équipe vétéran, à la moyenne d'âge plutôt élevée, subsiste mais fragilisée par les blessures d'une part et par les départs de trop de joueurs plus attachés à la victoire qu'à un état d'esprit et à un club. Merci à Franck Leconte du temps passé pour la faire vivre.

En équipes de jeunes, la fin de saison 2024 - 2025 a été brillante, les U10 U11 encadrés par Gilles Destouches et Yoann sont restés longtemps invaincus. En ce début de saison suivante, ils viennent seulement de connaître leur 1^{re} défaite, à mi-novembre.

Les U12 U13 de Loic Falloux ont terminé leur championnat dans le groupe de tête. En ce début de saison, le parcours est plus difficile.



Les U14 U15 en entente avec Jarnac ont, eux aussi, fini parmi les ténors, et ont réalisé un beau parcours en coupe. Pour l'instant, ils poursuivent sur cette lancée et occupent la première place de leur poule devant St Jean d'Angely ! Luka Clerjeaud, un jeune du club, en partage le coaching.



Enfin, les U16 U17, également en entente, chapeautés par Stéphane Laubreton, assisté de Gabin Falloux, ont fini deuxième de leur championnat, et surtout ont remporté la Coupe départementale au dépens de Rochefort, troisième ville du département ! Cette année, l'effectif est plus réduit et se classe actuellement en milieu de tableau.





Vie associative

En débutants, les U6 U7 de Rod ont connu une année difficile, mais leur seconde saison démarre mieux et les victoires, si rares l'an passé, sont devenues majoritaires.



En U8 U9, Nicolas et Pointu forment un bon binôme pour encadrer le groupe. Celui-ci, assez étoffé et homogène prolonge en cette saison 2025 2026 les bons résultats obtenus lors de la saison précédente.



Rodolphe, pour le président Patrick Lassalle



Au cours de l'année 2025, l'association « Lire à Réaux » a organisé différentes manifestations, à destination d'un public varié. Les deux TROCS PLANTES du 13 avril et 9 novembre, ont été fréquentés par un grand nombre d'amateurs. Pour rappel, il s'agit d'apporter des plantes, graines ou autre, pour prendre ensuite d'autres plantes ou graines. Les curieux, les passionnés, les novices, tout le monde est bienvenu pour partager astuces, savoir et questionnements. La vente de boissons chaudes et gâteaux, permet ensuite d'acheter des livres pour la bibliothèque, merci aux participants qui nous permettent ainsi d'enrichir notre fond.

Tous les derniers samedis du mois (sauf juillet, août et décembre), une dictée vous est proposée aux heures d'ouverture de la bibliothèque. N'hésitez pas à venir, pas de note mais un café et des petits gâteaux pour soutenir l'effort. Tout se fait dans une très bonne ambiance et toutes les suggestions sont les bienvenues.

Au printemps, nous avons participé, en lien avec la journée de la CDC, au ramassage des déchets. Cette matinée permet de faire une bonne marche, tout en participant à la valorisation de notre commune en ramassant les détritus trouvés en bord de route.

Nous tenons à remercier les enseignantes de l'école de Réaux ainsi que Véronique, qui chaque année accompagnent les élèves à la bibliothèque 2 fois par mois pour emprunter des livres. La fin d'année scolaire chargée, n'a pas permis, cette année, d'organiser la traditionnelle animation bibliothèque/école. Nous espérons qu'elle pourra avoir lieu l'année prochaine. Nous déplorons le peu de créneau d'ouverture de la bibliothèque en lien avec le manque de bénévoles.





Le Palet du Trèfle

L'association vient de connaître un changement de bureau et notamment de présidence.

Le bureau est maintenant constitué de :

Sylvestre ACQUIER en tant que président
Yoan GUILLOT en tant que vice-président
Rémi Boudeau en tant que trésorier
Patrick Berthelot en tant que vice-trésorier
Laure Charroux en tant que secrétaire.

Les membres du club sont de plus en plus nombreux, presque 35 licenciés.

Cette année, le Palet du Trèfle participe au championnat en 2ème division dont les objectifs sont pour cette saison :

- La montée en D1
- La participation à la coupe de Charente-Maritime
- La participation à la coupe Vendée jeunes (Louis Acquier et Yoan Guillot)
- Au championnat jeunes de Vendée (Louis Acquier seul représentant)
- Au championnat de France individuel (Tim Randuineau et Yoan Guillot)
- La participation au challenge17



Les résultats sont également présents, victoire à Ozillac de Tim Randuineau, victoire à Réaux Marcel Rivière et Rémi Boudeau et victoire en Indre-et-Loire de l'OPEN37 par Yoan Guillot.



Le club est sur une excellente dynamique.

Le 7 février 2026, il y aura le tournoi de Réaux et le 18 avril toujours à Réaux, la première compétition spéciale moins de 18 ans en Charente-maritime.

Le président
Acquier Sylvestre.

Suivez-nous sur facebook :
<https://www.facebook.com/lepaletdutrefle>

Pour tous renseignement vous pouvez me joindre au

07.49.84.78.64



Vie associative

Jean Claude RENAUD – COCO

Coco ! ces deux syllabes ont résonné pendant plus d'un demi-siècle comme un appel, une victoire, ou comme un cri de ralliement pour tous les amoureux de sport à Réaux ; pendant plus d'un demi-siècle, il a été un formidable catalyseur pour tous les amoureux de sport à Réaux par son engagement constant, son investissement permanent, son implication dans tous les domaines : en sport, il vivait Réaux, il était Réaux.

Coco est né le 26 octobre 1937 à Réaux. Il a connu durant son enfance la guerre – lointaine, et l'occupation, qui s'achèvera par l'emploi des prisonniers de guerre allemands pour creuser la piscine, qui sera « sa » piscine. Sa famille tenait la boucherie du village que reprendra son frère Gérard. Lui, c'est du côté de son investissement dans le milieu associatif et sportif qu'il prendra le relais de Raoul.

Il se destine à l'enseignement, poursuit ses études successivement aux lycées de Pons, Talence, Saintes et Poitiers et devient instituteur en 1961, avec un premier poste à St Jean d'Angely, ensuite Vanzac, puis Léoville, et enfin, à partir de 1966 à Réaux, retrouvant les murs qui l'avaient vu accomplir sa scolarité en primaire. Annie, son épouse, également institutrice, également réaulaise, l'accompagne. Ils auront trois enfant Myriam en 1962, Christophe en 1964 et Magali en 1966.

Coco va s'accomplir pleinement dans cette profession, plus qu'une vocation, un véritable apostolat pour lui, présent dans sa classe bien avant le début des cours et finissant tard, formant ainsi avec Annie jusqu'à leur retraite commune en 1993, deux générations de jeunes réaulais.

Il est par ailleurs très investi dans la pratique du sport entre la natation, le water-polo et le football, champion du Centre Ouest en water-polo en 1956 et vainqueur de la coupe Aunis-Saintonge en 1963, défenseur rugueux et efficace. Il continuera à pratiquer jusqu'à un âge respectable, aussi bien les matchs « Jeunes – vieux » du polo qu'au foot au sein de l'équipe vétéran ou l'équipe C. Tout naturellement, entre cette passion pour le sport et sa position d'instituteur, il va inciter et pousser tous les enfants de Réaux à la pratique du sport, en commençant par le cadre scolaire. Ainsi les professeurs d'EPS de Jonzac louaient le fait que seuls les enfants issus de notre école avaient déjà pratiqué tous les « sports co » ! Ils étaient aussi les seuls à savoir tous nager, grâce au développement des « leçons gratuites » dont bénéficiaient l'été les enfants de la commune. (450 cours en 1975) Des « colonies de vacances » vouées à l'apprentissage de la natation complétaient le dispositif pour les enfants des alentours et même d'au-delà !

Mais son investissement ne s'est pas limité au sport scolaire, et une large part de son temps libre fut consacré au sport : entraîneur de natation, il était tous les matins au bord du bassin ; et il viendra encore tenir le micro aux compétitions jusqu'aux années 2010. Coach et dirigeant de foot, il y passait une bonne partie de ses Week-Ends. Chaque année, il participait à l'organisation du tournoi de tennis ; Il a aussi innové en créant pendant un temps une équipe de football féminin et même une équipe de filles au basket !

Très curieux de tout, Coco a aussi été pour les élèves comme pour les groupes sportifs, un grand organisateur de voyages. Avec l'école, il a monté des sorties dans les Pyrénées, l'île de Ré, Rocamadour, la Bretagne, Versailles... souvent en lien avec un échange scolaire avec d'autres classes, finissant en apothéose en 1993 à Paris par la visite du sénat. Beau palmarès n'est-ce pas, auquel s'ajoutent les voyages avec le foot et / ou la natation : périples à Verviers en Belgique en 1976 et en 1989, sur la côte d'azur en 1977, 94 et 99, sans omettre plus près de nous les odysseys à Brantôme ou Trémolat.

A ces activités pourtant chronophages, notre Coco national ajoutait encore un mandat de conseiller municipal, ardent défenseur du sport et de sa place dans les budgets locaux. Signalons, de surcroit son rôle de correspondant des journaux régionaux, Sud-Ouest, Haute Saintonge et Saintonge Hebdo.

Laissons-lui la parole – dans Sud-Ouest en 1975 – « Quand on est éducateur dans une commune rurale où l'on est né, son devoir est de retenir la jeunesse sur place et de faire connaître la commune, surtout quand elle possède de pareilles installations, afin que le sport puisse jouer pleinement son rôle éducatif »

Il a été aussi un ami avec mes parents : il a formé avec mon père un binôme pour l'encadrement des équipes réserves au foot durant de nombreuses années, tandis qu'il partageait avec ma mère les responsabilités au sein du club de natation. Quant à moi, il m'a permis de donner mes premières leçons de natation à 16 ans bien avant d'être maître-nageur, de faire des conférences d'histoire dans sa classe bien avant de devenir prof, et en 1981, c'est également Coco qui a déterminé ma propre vocation de bénévole en m'accordant sa confiance pour, l'année suivante, m'occuper de l'entraînement de natation avec lui.

Merci pour tout Coco ! Je n'ai pas été ton élève, mais tu as été mon maître.

Rodolphe



Association des Parents d'Élèves Une nouvelle année qui commence !

Suite à notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Merci à tous les parents présents et un grand bravo à ceux qui rejoignent l'équipe pour faire vivre les projets de l'APE !

Nouveau bureau :

- **Présidente** : Cécilia Bouchain
- **Vice-président** : Clément Noël
- **Secrétaire** : Camille Raynord
- **Vice-secrétaire** : Gaëtan Broussard
- **Trésorière** : Allisson Charrit
- **Vice-trésorier** : Samuel Bertrand

Notre mission ?

Offrir de beaux moments aux enfants : sorties, activités, matériel pédagogique...

Mais aussi créer du lien entre parents, élèves et école à travers des moments conviviaux : kermesse, loto, fêtes, soirées...

Pour rester informés, plusieurs moyens :

- Tableaux d'affichage des écoles
- Mots dans les cahiers de liaison
- Notre page Facebook
- Groupe WhatsApp de parents bénévoles

Vous avez un peu de temps, une idée, l'envie d'aider ?

Rejoignez-nous ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même ponctuellement, que vous fassiez partie du RPI ou non.

Pour ne rien manquer, suivez notre page Facebook !



Les actions de l'APE cette année

- Début octobre : Vente de madeleines Bijou
- 29 octobre : Soirée Halloween – Salle des fêtes de Meux



- Novembre : Vente de calendriers de l'avent
- Février : Carnaval



- Mars : Loto
- Avril / Mai : Vente de madeleines Bijou
- Juin : Kermesse de l'école



Les dates peuvent légèrement être décalées en fonction de l'organisation, nous vous tiendrons informés en temps voulu !



Vie associative



Pour l'année 2025, le nombre de chasseurs reste stable avec environ 50 chasseurs.

Le prélèvement des grands gibiers reste à peu près le même que les années passées.

Il devient difficile de les chasser, au grand désespoir des agriculteurs et chasseurs car ils trouvent refuge auprès des habitations.

Le plan "faisans" suit son cours et a été reconduit pour 3 ans avec la fédération de chasse.

La régulation des nuisibles est l'élément clé pour la réussite du développement du petit gibier et nous faisons le maximum pour cela. Mais il y a énormément de chats errants qui ne sont pas régulés, ce qui entraîne une forte diminution de la petite faune sauvage



Nous avons fait un petit local dédié à la chasse et je remercie vivement les entreprises Pacaud et Boudeau pour leur participation bénévole.



Une battue aux lapins a été organisée pour préserver les cultures.



Le piégeage des ragondins a été augmenté pour préserver les berges de la rivière et les cultures, et a rencontré une belle réussite.

Pour améliorer la vie de la faune sauvage, nous avons disposé plusieurs abreuvoirs sur la commune, ainsi que des agrainoirs. Nous prévoyons de créer en plus des petits bassins d'eau. Merci de les respecter.



J'adresse un grand merci aux membres du bureau et de l'ACCA pour leur investissement et en mon nom et le leur, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2026

Amitié en Saint Hubert

Citation annuelle de Frédéric Dard

«Les lauriers se trouvent beaucoup mieux à leur place dans un civet de lièvre que sur la tête d'un glorieux»

Le président,
Olivier Pacaud



Le Club de la Vallée du Trèfle

Vous dévoile ses activités qui ont été réalisées en 2025, et les projets de 2026.



- Le Club de marche effectue une marche par semaine le mercredi matin à 9h au départ du Centre Culturel, il compte déjà une quinzaine de marcheurs motivés qui se déplacent dans plusieurs communes des environs.
- Le Club de belote se réunit tous les 15 jours, le mardi à 14h dans la salle communale de St Maurice de Tavernole. Tout au long de l'année 2025, nous sommes allés faire des concours de belote avec l'interclub de Charente et plusieurs beloteurs. Notre concours de belote a eu lieu le 29 novembre 2025 à la salle des fêtes de Rœux sur Trèfle.
- Deux repas dansants, le 1er juin avec l'orchestre Thierry Coudret et le 30 novembre avec Toto, ont eu lieu au Centre Culturel de Rœux sur Trèfle avec de nombreux participants très heureux de ces prestations. Une croisière sur le bateau Renaissance le 20 avril, nous a emmené vers le nord pour découvrir le Danemark, la Norvège et la Suède pour 10 jours avec 16 personnes.
- Le voyage d'une journée à Brantôme a été très apprécié du groupe de 14 personnes.



Projets 2026 :

- Continuation de la belote et de ses concours avec la Charente où les clubs sont très heureux de nous recevoir
- Concours de belote en novembre (date à définir)
- Repas dansant le dimanche 7 juin avec Thierry Coudret
- Repas dansant le dimanche 29 novembre (orchestre à définir)
- Voyage d'une journée à définir lors de l'AG
- Voyage d'une semaine ou plus à définir selon devis

Le Club de la Vallée du Trèfle est composé de 46 adhérents et ne demande qu'à s'agrandir, si vous êtes intéressés merci de me contacter au 06 77 80 22 13.

Bonne et heureuse année 2026 à tous!

La Présidente
Marie Hélène BIROT



MAM La maison des p'tites cagouilles

Nous sommes trois assistantes maternelles,

Elodie, Jennifer & Patricia accueillant actuellement 8 enfants.

Une fois complet, nous accueillerons jusqu'à 12 enfants pour notre plus grand bonheur ! Afin de pouvoir continuer à aménager les espaces d'accueil, nous organisons des

manifestations comme l'emballage des cadeaux au Leclerc de Jonzac, chaque année aux périodes de Noël. Cette année nous étions présentes le samedi 13 décembre, les mercredis 17 et 24 décembre 2025.

Nous sommes toujours ouvertes aux dons quels qu'ils soient : jouets, vêtements de 3 mois à 3/4 ans (garçon et fille), bouchons, petits pots en verre, rouleaux de papier toilette, etc. Vous pouvez également nous suivre sur notre page

Facebook : MAM la maison des p'tites cagouilles.
Elodie, Jennifer & Patricia.



Vie associative



Association des Donneurs de Sang Bénévoles du canton de Jonzac

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Canton de Jonzac, a le plaisir de vous informer de son activité en 2025.

Cette année, à l'heure où j'écris l'article pour le journal communal 8 collectes ont eu lieu avec un total de 717 personnes accueillies dont 62 nouveaux donneurs. Rappelons-nous que chaque jour, pour être suffisant en produits sanguins il faut trouver 10 000 donneurs. C'est donc un combat permanent ! Tous les ans, 1 million de patients sont soignés grâce à ces dons. L'éthique relative aux prélèvements doit perdurer : volontariat, anonymat, bénévolat et non profit. Cette charte assure une sécurité tant pour le donneur que pour le receveur.

Merci à tous ceux et celles qui sont fidèles à ce geste citoyen et surtout merci pour les nouveaux donneurs car les malades comptent sur vous.

Comme l'an passé, les enfants de l'école de St Germain vont participer au concours national de dessins pour la cause du don de sang. Merci aux enseignants qui nous relaient.

En septembre, nous avons participé au forum des associations de Jonzac. Comme les autres années nous avons eu un très bon accueil de la part des visiteurs et des organisateurs. Quelques personnes ont même signé des promesses de dons et certaines sont venues à la collecte de septembre.

Pour poursuivre notre sensibilisation à ce geste citoyen, nous avons lancé une campagne « Cap ou Pas Cap de parrainer un nouveau donneur ». Espérons que nous aurons un retour positif car ce n'est qu'avec vous que nous pourrons continuer les collectes de sang et par là même, soigner et sauver des malades

Pour soutenir l'Établissement Français du Sang dont la grande cause nationale est le don de plasma, nous avons aussi confectionné des affichettes informatives sur cette cause.



Bien sûr, nous avons organisé notre traditionnelle marche pour soutenir les donneurs de sang le dimanche 15 juin. Malgré un temps incertain, vous étiez nombreux à y participer. Soyez-en tous remerciés.

Pour 2026, nous vous donnons rendez-vous :

Vendredi 23 janvier 14h – 18h30

ou

Samedi 24 janvier 8h30 -12h30
à la salle polyvalente de Saint Germain.

Notre assemblée générale aura lieu, le samedi 31 janvier 2026 à 15h00 à la salle Jean Moulin de Saint Germain de Lusignan. Au cours de cette assemblée générale, vous pourrez poser toutes les questions que vous désirez au docteur responsable des collectes. Il y aura aussi ce jour-là la remise des diplômes pour tous ceux qui ont donnés : 10, 25, 45, 50, 75,....

Nous souhaitons à tous de vivre une année 2026 heureuse et nous espérons fort vous accueillir en grand nombre lors de nos diverses collectes.

La Présidente
Geneviève Boutinet



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 16 FEVRIER

Cette année, la commune de Réaux sur Trèfle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple, rapide et gratuit pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier 2026
Contactez la commune : 05 46 48 09 11 / 05 46 48 53 04

La commune est divisée en deux districts, et selon votre domicile, nos agents recenseurs, Nelly CHAVET ou Malvina DE MARCHI, vous rendront visite.

Nous vous remercions de bien vouloir leur réservier un bon accueil.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Si vous devez vous absenter pendant la période du recensement, nous vous remercions de bien en informer la Mairie.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune,
veuillez contacter : 05 46 48 09 11 / 05 46 48 53 04

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire, et passible d'amende en cas de refus.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.





Informations diverses



Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.



Votre Mairie est ouverte les :

Lundi, Mardi et Jeudi
de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 13h30 à 17h30
Fermé le mercredi toute la journée et le vendredi matin
COORDONNEES
Tel : 05.46.48.09.11
Courriel : mairie@reauxsurrefle.fr
Site internet : reauxsurrefle.fr

Pour recevoir les informations de votre Mairie

L'application mobile Panneau Pocket vous permet de recevoir :

- Les informations municipales
- La vie associative
- Les alertes en temps réel
- Téléchargez l'application Panneau Pocket : c'est gratuit, sans création de compte ou de saisie de vos données personnelles.

En cas de difficultés, le personnel de la Mairie pourra vous aider.

The advertisement for Panneau Pocket features a blue header with the text "Panneau Pocket" and "n°1 en France". Below the header, the text "Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket" is displayed. The main area shows three steps: 1. Téléchargez gratuitement l'application (Download for free), 2. Recherchez votre Commune ou votre Code Postal (Search your commune or postal code), and 3. Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications (Click on the heart to add it to your favorites and receive notifications). A QR code is provided for download. To the right, a smartphone displays the app's interface with a news feed about road dangers and a photo of a building. Icons for Play Store, Apple Store, and App Gallery are at the bottom.

Poubelles

Le ramassage des ordures ménagères est désormais passé à toutes les semaines pour les bacs jaunes. Concernant poubelles noires elles seront collectées tous les 15 jours. Cette périodicité répond aux besoins de fréquence par rapport au tri des déchets.



Il faut espérer que cette nouvelle organisation, dissuadera les dépôts à côté des bacs. Concernant les objets qui doivent être amenés en déchèterie, il faut espérer que ce type de comportement ne va pas se poursuivre, car ce sont les employés communaux qui doivent prendre du temps pour ramasser et nettoyer au détriment d'autres tâches.

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

1 DU VERT Matières humides

Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



50%

2 DU BRUN Matières sèches

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...



50%

3 DE L'AIR

Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.



- Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

4 DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante dans le composteur.
Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



5 COMPOST

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



www.haute-saintonge.org

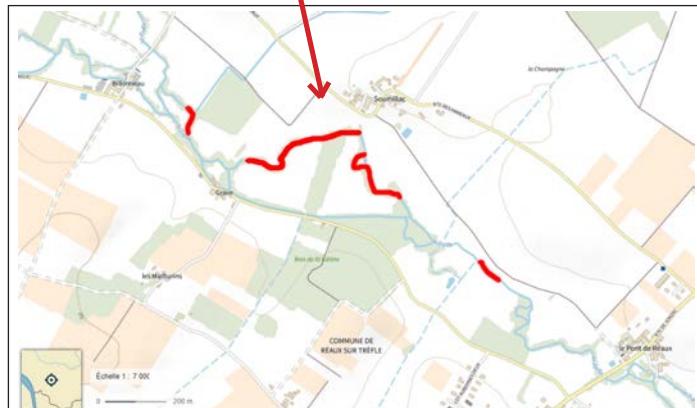
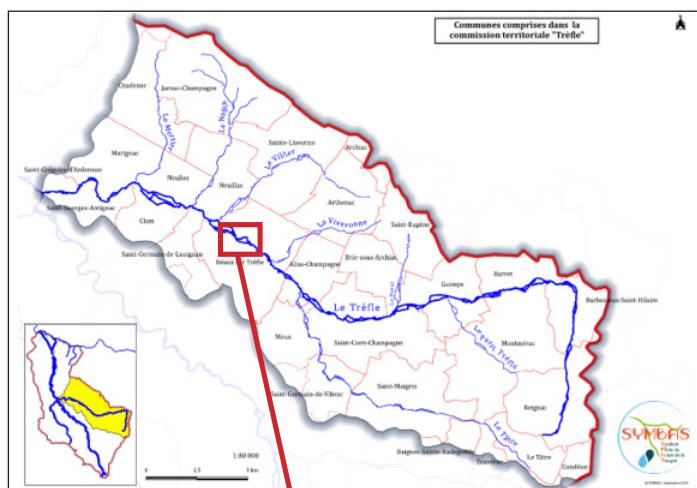


Informations diverses



Restauration hydromorphologique sur cours du Trèfle

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) a réalisé des travaux de restauration hydromorphologique sur cours du Trèfle entre le moulin de la Grave et le moulin de Billonneau.

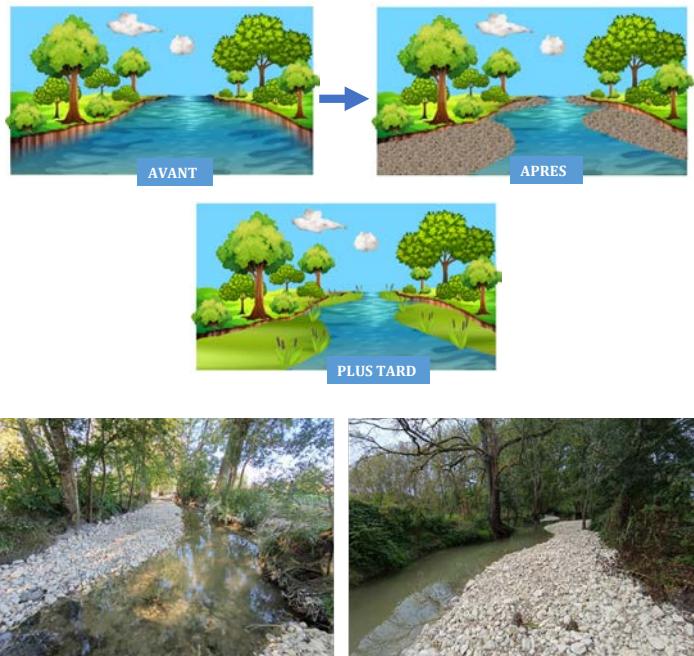


Localisation des sites de restauration sur le Trèfle

La technique de restauration a permis de redynamiser les écoulements sur certains tronçons ciblés comme étant dégradé et en mauvais état écologique suite aux lourdes interventions mécaniques de curage des années 1980. Cette action consiste à créer des banettes minérales alternées en calcaire et grave alluvionnaire (5-200 mm) dans le lit du cours d'eau.

Ce sont plus de 950 mètres de cours d'eau qui ont été restauré avec un apport de 1600 T matériaux.

Les travaux ont eu lieu du 15 septembre au 16 octobre 2025 pour un coût de 112000 Euros TTC. Une aide financière a été accordée au SYMBAS à 80% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.



Photographies des banettes en matériaux calcaire et grave alluvionnaire

Les objectifs et les effets positifs attendus sont :

- Resserrer les écoulements du lit du cours d'eau
- Diversifier les zones d'écoulements en recréant des fosses et des radiers
- Récréer des habitats intéressants pour la faune aquatique
- Améliorer le brassage et l'oxygénation du cours d'eau
- Favoriser la recharge de la nappe d'accompagnement de la rivière.

Ces travaux ont été autorisés via un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) sous autorisation environnementale.

Vous pouvez retrouver une vidéo des travaux de restauration des méandres du Trèfle effectué en 2021 via ce lien : Restauration des méandres du Trèfle à Réaux-sur-Trèfle (Youtube)

https://www.youtube.com/watch?v=ZU2xi_wqyCw

Contact :

Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)

Mail : secretariat@symbas.fr

Tél : 05.16.48.40.04

SITE INTERNET : <https://www.symbas.fr/>



Il y a 100 ans

IL Y A CENT ANS : L'ANNEE 1925

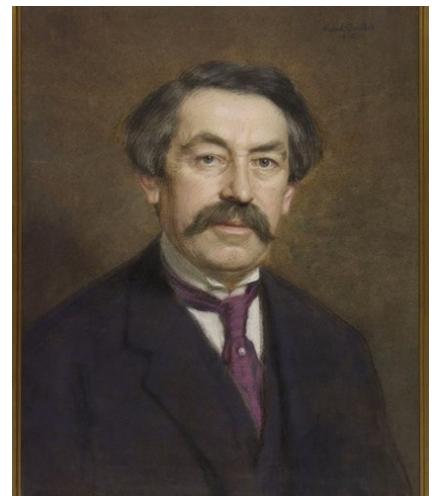
- ♣ Gaston DOUMERGUE, président du Sénat, est élu en juin 1924 à la présidence de la République. Il a aussi été président du conseil en 1913 et le sera de nouveau en 1934. Edouard HERRIOT tout d'abord puis Paul PAINLEVE qui dirige deux ministères successifs et enfin Aristide BRIAND pour son huitième passage à Matignon se succède à la Présidence du Conseil.
- ♣ Au Palais du Luxembourg, le sud du département est représenté par le sénateur Fernand CHAPSAL, qui fut maire de Saintes, plusieurs fois ministre et vice-président du sénat. Ainsi que par Jean COYRARD, des alentours de Matha, Gustave PERREAU, qui sera maire de La Rochelle à partir de 1925 et Jean Octave LAURAIN
- ♣ Au Palais Bourbon, lors de cette XIII^e Législature (1924 à 1928), les députés de Charente Inférieure sont : Maurice PALMADE, André HESSE, James SCLAFER, par ailleurs maire de Jonzac, Théophile LONGUET, William BERTRAND et Edouard POUZET. Le bloc national perd la majorité au profit du « Cartel des gauches » radicaux et socialistes



Gaston DOUMERGUE



Maurice PALMADE



Aristide BRIAND

L'ANNEE 1925 à REAUX

- ♣ Le conseil municipal élu en 1919 est renouvelé par les élections des 3 et 10 mai 1925. Il est composé de Mr BEGOIN Janvier, né en 1875, propriétaire au Terrier, et de Messieurs BERTRAND Maximilien né en 1867 propriétaire chez Billard ; BIROT Paul, né en 1876 exploitant Chez Martins qui entre au conseil, BOUTILLIER André : né en 1887, propriétaire à la Canonnerie ; BROTTEAU Maurice né en 1890 cultivateur chez Genet ; CHAINIER Léon né en 1864 cultivateur au Château; MERCIER Edmond : né en 1876, agriculteur chez Peltant ; MERZEAU Augustin : né en 1860, agriculteur chez Bergeon ; TIPLE Camille : né en 1864, cordonnier dans le bourg et TRAIN Maximilien de Chez Godet.
- ♣ La commune compte 467 habitants au recensement de 1921, 461 en 1926.

22 février 1925 :

Lors de la séance, le maire attire l'attention sur deux grands arbres situés dans la cour de l'école et dont les racines et les branches causent préjudice aux bâtiments de l'école. Ceux-ci seront donc abattus. Par ailleurs le conseil émet le vœu que le département porte à l'avenir le nom de Charente Maritime plutôt que Charente Inférieure. Cette requête ne sera finalement exaucée qu'en 1941 !

17 mai 1925 :

Suite aux élections des 3 et 10 mai, le conseil municipal est installé dans ses fonctions. Il désigne à l'unanimité moins un bulletin blanc M Janvier BEGOIN comme maire, tandis que M BOUTILLIER André est élu adjoint.



28 juin 1925 :

Le compte administratif 1924 est soumis à approbation avec 25 141 F de recettes et 24 762 F de dépenses, soit un excédent de 379 F qui viennent s'ajouter aux 8055 F du compte précédent. Le conseil planche ensuite sur différentes lignes du budget 1926 : 1607 F de médicaments et d'honoraires de médecins, couverts pour 1157 F ce qui entraîne un manque de 450 F, auxquels s'ajoutent 125 F pour les vaccinations et 150 F pour les familles nombreuses. Le budget d'entretien des chemins de grande communication et vicinaux sera de 9807 F auxquels il faut ajouter 1593 F de reliquat de 1924. Le salaire du porteur de dépêches sera porté à 600 F. Afin d'équilibrer le budget de 1926, le conseil vote un complément en imposition extraordinaire. Il désigne également lors de ce long ordre du jour ces représentants aux différentes commissions : du bureau d'assistance MM CHAINIER et BOUTILLIER ; aux statistiques agricoles MM BIROT et BERTRAND ; à la commission scolaire MM TIPLE et MERCIER et à la révision de liste électorale MM TIPLE et BERTRAND. Enfin le conseil reconnaît le bien fondé des demandes d'assistance pour femmes en couches et aux familles nombreuses.

28 août 1925 :

Deux demandes d'assistances pour femmes en couches sont approuvées, ainsi que trois dossiers pour l'aide aux familles nombreuses. L'ancien presbytère sera loué 150 F avec le pré attenant, le bail antérieur ayant pris fin.

22 novembre 1925 :

La première tâche de l'assemblée consiste à désigner les répartiteurs titulaires et leurs suppléants, ainsi que celles des classificateurs. La surface en bois de la commune est inférieure à 100 hectares. Le conseil désigne aussi un délégué pour les modifications de la liste électorale, M CHAINIER, et deux représentants pour les éventuelles réclamations, MM TIPLE et BERTRAND. Les conseillers admettent une liste de cinq personnes pour l'assistance médicale gratuite. Trois familles sont reconnues ayant-droit au soutien aux familles nombreuses, tandis que deux femmes vont à leur tour bénéficier de l'aide aux femmes en couche. Pour l'année en cours, les dépenses engagées soit 18 555 F dépassent légèrement les recettes, qui se montent à 18 260 F ; cela sera compensé sur le reliquat positif de l'année antérieure. Pour conclure, le prix du m³ de pierres pour les chemins est porté à 24 F alors que les prestations horaires restent inchangées.

L'ANNEE 1925 à MOINGS

- ♣ Aux élections municipales de mai 1925 : ont été élus :

De BELLEVILLE Eugène, (adjoint) né en 1866 propriétaire exploitant aux Arnauds ; BERTHELOT Henri né en 1895 cultivateur au village de chez Motard ; BERTRAND Alcide : prolongé dans sa fonction de maire, né en 1862, propriétaire exploitant domicilié au Pont de Réaux ; CHARDONNEAU (ou Chardonnaud) Ovide : né en 1874, cultivateur domicilié dans le bourg ; FERCHAUD Armand, cultivateur au Bois Bertaud, né en 1875 ; FORGET Baptiste : né en 1859, cultivateur au Mars ; GUILBAUD Henri né en 1887 et cultivateur au Pont de Réaux ; MARTINEAU Adrien : né en 1865, cultivateur habitant le bourg ; PREVOST Emile : né en 1861, cultivateur au lieu-dit La Pouyade ; et ROCHARD Jean né en 1860, cultivateur aux Ecures.

- ♣ La population de la commune continue de s'abaisser : de 281 en 1921 elle passera à 257 au recensement de 1926 (contre 330 à celui de 1911)

15 février 1925 :

Le maire informe le conseil que le ruisseau le Vilier a été élargi aux abords du pont du chemin de Romas aux Ecures. Il en résulte une dépense de 150 F pour la commune. Le conseil demande, comme à Réaux, que le nom du département soit modifié pour devenir « Charente Maritime » Enfin, sollicitée pour contribuer au monument à la mémoire d'Emile COMBES à Pons, la commune ne donne pas suite. Ce monument, au pied du donjon est l'œuvre de Paul LANDOWSKI ; dont on peut donc admirer le talent sans aller jusqu'à Rio au pied du Christ !

17 mai 1925 :

Le nouveau conseil est installé et désigne par ses suffrages M BERTRAND Alcide comme maire et M De BELLEVILLE comme adjoint, chacun avec 9 voix sur 10.

28 juin 1925 :

Les conseillers vérifient le compte administratif de l'année écoulée, en présence de M NADAL. Les dépenses 16 080 F, supérieures aux recettes 13 310 F, il résulte un déficit de 2770 F compensé par l'excédent de recettes de l'exercice précédent. Le conseil étudie ensuite le budget qui sera consacré aux différentes assistances médicales : mé-



Ils y a 100 ans

deçins et médicaments, vaccination, femmes en couches et allaitements. Le budget d'entretien des chemins vicinaux est également programmé, pour un total de 5749 F. Une taxe de 5 cts sur les contributions foncières équilibrera le budget. Enfin le conseil désigne MM CHARDONNEAU et MARTINEAU pour le bureau de l'assistance, MM GUILBAUD et FORGET aux statistiques agricoles, à la commission scolaire MM FERCHAUD et PREVOST.

Une demande d'aide médicale est déboutée, la famille apparaissant suffisamment aisée aux yeux du conseil.

22 novembre 1925 :

Comme chaque année il faut nommer les répartiteurs et leurs suppléants pour la commune, ainsi que les classificateurs. Comme à Réaux il y a moins de cent hectares de bois à Moings. M MARTINEAU est désigné pour la révision de la liste électorale, et MM FORGET et CHARDONNEAU pour la commission des réclamations. Deux personnes bénéficieront de l'assistance médicale gratuite. A cette date les comptes de l'année apparaissent positifs de 628 F entre des recettes à 10 434 F et des dépenses à 9 805 F, ce qui conforte la petite réserve de la municipalité. Pour finir, le prix du m³ de matériaux pour les chemins est porté à 25 F

L'ANNEE 1925 à ST MAURICE de TAVERNOLE

- ♣ Les élections municipales des 10 et 17 mai ont porté les suffrages sur MM ARNAUDEAU Albert né en 1865 cultivateur domicilié dans le bourg ; ARNUT Pierre né en 1888, cultivateur au Bourg ; BERTHELOT Taxile, habitant le bourg, né en 1874 à Ste Lheurine, cultivateur ; BERTRAND Amynthe né en 1865, cultivateur à Graves ; BONNET Anatole né en 1886 cultivateur domicilié au bourg ; BOSSUET Cément né en 1874, cultivateur au lieu-dit chez Piton ; BOUYER Narcisse cultivateur au Moulin Neuf né en 1893 ; CARRE Constant né en 1877 à Ste Lheurine, cultivateur vivant dans le bourg ; DURANDET Ernest né à Moings en 1873 et charpentier aux Grands Mathurins ; GOURDON Emmanuel né à Arthenac en 1875, tailleur de pierre au hameau de La Croix.
- ♣ Lors du recensement de 1921, on a dénombré 165 habitants ; il y en avait 200 en 1911 peu avant la Grande Guerre. Une légère reprise démographique donnera 175 h à la commune en 1926.

5 avril 1925 :

Le port des dépêches est fixé à 4.50 F la dépêche.

17 mai 1925 :

Faisant suite aux élections municipales des deux dimanches précédents, le nouveau conseil municipal se réunit pour la première fois. M BONNET Anatole est réélu avec 8 voix sur 10 et deux bulletins blancs. M CARRE Constant est nommé adjoint avec 8 voix pour deux bulletins blancs.

28 juin 1925 :

En présence du receveur M NADAL, le compte administratif de l'année antérieure est examiné : il présente 7 957 F de recettes, contre 12 723 F de dépenses, soit un débours de 4 766 F probablement le reliquat des dépenses pour le Monument aux Morts inauguré en novembre dernier. Ce déficit sera comblé grâce au compte positif de l'exercice précédent. Le conseil prépare ensuite le budget 1926 concernant la taxe vicinale soit 3 000 F et les différentes assistances médicales aux femmes enceintes, aux vieillards, pour la vaccination ou encore les soins et médicaments. Cependant, la commune ne remboursera que dans la limite des frais pour un médecin du canton, le surplus lié au déplacement d'un docteur plus éloigné sera aux frais des familles. Enfin, le prix du m³ de matériaux pour l'entretien des chemins ruraux est porté à 17 F (soit bien meilleur marché qu'à Réaux et Moings !)

6 septembre 1925 :

Deux femmes en couches sont prises en charge par l'assistance médicale, ainsi que pour la période d'allaitement qui s'ensuivra. Les chemins qui seront rénovés sont les suivants : au Fief Berton, aux Grands Mathurins, chez Billoneau, à Crut et au Colas.

15 novembre 1925 :

Le conseil désigne tout d'abord les répartiteurs et classificateurs, ainsi que le délégué pour la révision de la liste électorale M BERTHELOT, et MM ARNAUDEAU et CARRE pour la commission des réclamations. MM ARNAUDEAU et BERTRAND sont à la commission d'assistance, MM GOURDON et DURANDET à la commission scolaire. Huit personnes bénéficieront de l'assistance médicale gratuite.

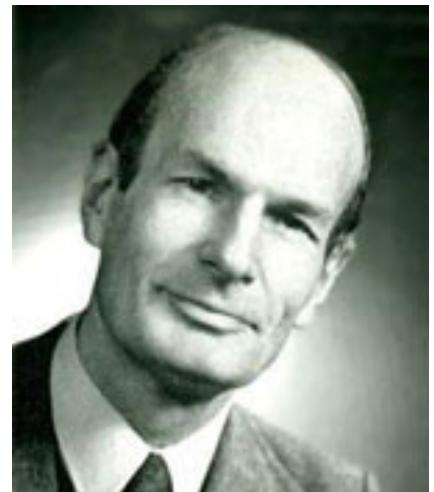


ANNEE 1975

- ♣ Valery GISCARD D'ESTAING est président de la République depuis 1974, élu face à François MITTERRAND
- ♣ Jacques CHIRAC est son premier ministre à l'hôtel Matignon, et cela jusqu'en 1976.
- ♣ Au Sénat, Josy MOINET représente le département au Palais du Luxembourg. Maire de St Rogatien il sera président du Conseil général de 1976 à 1982, puis siégera au Conseil d'Etat. Les autres membres du Sénat pour représenter la Charente Maritime sont Lucien GRAND, maire de Brizambourg, et Jacques VERNEUIL, originaire de Cozes, qui fut président des viticulteurs charentais.
- ♣ Au Palais Bourbon, le Docteur Louis JOANNE, maire de Chevanceaux, est réélu député de la IV^e circonscription de Charente Maritime. Il est aussi conseiller général du canton de Montlieu la Garde Il a pour collègues du 17 Michel CREPEAU pour La Rochelle, Albert BIGNON maire de Rochefort, André BRUGEROLLE de Matha ou encore Jean Noel de LIPKOWSKI pour Royan



Valery GISCARD D'ESTAING président

Jacques CHIRAC 1^{er} ministre

Louis JOANNE député de 1968 à 1978

1975 à REAUX

Le conseil élu aux municipales du 14 mars 1971 est constitué de MM BALLANGER Gilbert , BERTRAND Raymond, BEGOUIN Jacques , BIROT Pierre, BOUCHET Jean , BROTTEAU Alban, CAMUS Michel, FRADON Marc , PITON René (doyen) , RENAUD Raoul, ROY André. M Raymond BERTRAND a été réélu maire (poste qu'il occupe depuis 1966) . M Jacques BEGOUIN est adjoint

11 février 1975

M CLAUDE Marie est proposé comme délégué à la chambre d'agriculture, tandis que M FRADON Marc y sera délégué du conseil pour la révision de la liste électorale de la chambre d'agriculture.

10 mars 1975

A la demande des instituteurs M et Mme RENAUD, et Mme TANGUIDE, une indemnité de logement est allouée

faute de logement de fonction existant. Les PTT demandent un local pour l'installation d'un téléphone automatique devant desservir plusieurs communes. La commune accepte mais refuse d'avoir à supporter les frais d'entretien.

15 mars 1975

Les travaux de réfection de la poste se montent à 130 000 F. Le financement sera réparti ainsi : Subvention des PTT 15 000 F Emprunt du SIVOM 80 000 F et emprunt C.A.M 35 000 F.

6 mai 1975

Le conseil planche sur les incidences du remembrement de Champagnac. Les communes limitrophes :Jonzac, Meux, Ozillac, Réaux et St Germain de Vibrac incorporent à la zone concernée une partie de leurs sections cadastrales. Un arrêté préfectoral confirme par ailleurs le nouveau barème d'indemnités de logement des instituteurs.



Il y a 50 ans

23 août 1975

Pour équilibrer les dépenses de fonctionnement de la cantine scolaire, le prix des repas sera augmenté à compter de la rentrée toute proche. Il en coûtera désormais 3.50 F contre 3 F auparavant.

11 septembre 1975

Une famille ayant un enfant handicapé à charge recevra une aide sociale de 500 F pour l'année. Les conseillers reviennent ensuite sur le compte administratif de 1974. Le résultat reporté de 44 700 F permet de compenser les dépenses de fonctionnement de l'exercice, 268 000 F contre seulement 241 000 F de recettes, tandis que les recettes d'investissement l'emportent de 10 000 F sur les dépenses. Sur la route départementale 699, des travaux de rectification des virages de chez Monereau vont être réalisés, rendant la voie plus rectiligne. Cela permettra de rétrocéder aux riverains les espaces délaissés par la future emprise de la route. Par ailleurs le projet de trottoirs et caniveaux dans la rue de la Poste se monte à 47 700 F. La subvention est de 12 700 F, le budget sera complété par un emprunt de 35 000 F auprès du Crédit Agricole.

20 septembre 1975

Les nouvelles sont mauvaises : aux deux sécheresses de 1974 et 1975 s'ajoute le marasme de la filière du Cognac, les viticulteurs n'ayant pu écouter que 20 % de la récolte de 1973 ; de plus les impôts sont basés sur l'ensemble, alors que les exploitants n'ont encaissé qu'une faible part. Le conseil sollicite donc les services fiscaux afin d'étudier avec bienveillance les demandes de réduction voire d'exonération d'impôts présentées par les viticulteurs et soutenus par les organisations professionnelles.

4 octobre 1975

L'ordre du jour concerne l'école ? Le maire de Moings a donc été invité. A la demande de l'association des parents d'élèves, les deux femmes de services serviront les trois tables des plus jeunes. Par contre, leur demande de révision à la hausse de leurs horaires ne sera pas retenue, les 37 semaines de 4 jours ne représentant réellement que 35 semaines, pour l'approvisionnement de la cantine, le service, et ensuite l'entretien des classes du réfectoire et des sanitaires. Les travaux de construction récents du réfectoire ont détérioré la cour des écoles, un devis sera demandé aux Ponts et Chaussées pour l'application d'un enrobé. Pour finir quelques avenants sont nécessaires pour certains chapitres du budget.

8 novembre 1975

Une aide exceptionnelle de 10 900 F est versée à la commune par le « Fond d'Équipement des collectivités locales » dépendant du ministère de l'économie et des finances. Cette somme sera allouée aux travaux d'aménagements du lotissement communal. Par ailleurs la possibilité de contracter un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignation va permettre, en partenariat avec Moings, l'installation du chauffage au Centre Culturel. Les travaux d'aménagement de la cour d'école évoqué au précédent conseil se montent à 20 460 F ; la commune va solliciter la subvention prévue dans de tels cas. La réfection de l'immeuble de la poste est réévaluée à 151 000 F dont 10 000 F d'honoraires d'architecte à M Ollivier. La subvention du SIVOM prévue à 80 000 F est montée à 100 000 F ; son président délègue cependant au maire de Réaux le suivi lors des réunions de chantier. L'indemnité de gestion du receveur de la commune – comptable du Trésor Public est portée à 56 F. Enfin, le tarif des transports funéraires passe à 69.75 F.

16 décembre 1975

Les 890 F du Fond de la caisse départementale scolaire sont répartis ainsi : pinceaux, brosses, gouache, feutres, et un tableau (310 F). Le mur du cimetière en pierre de taille s'est écroulé, il convient donc de le reconstruire rapidement. Le temps de travail des employés communaux est porté à 41 h 30 à partir du 1 janvier 1976.

1975 à MOINGS

Le conseil municipal, élu le 14 mars 1971, est constitué de MM BARRIER André, DUMONT Louis, GARNIER Germain, BOBE de BELLEVILLE François, GUITARD Henri, FERCHAUD Gaston, VIGIER Paul, désormais le doyen, BERGEON Robert, BETHUYS Guy, DAVIET Maurice, POUPART Guy.

Le maire est M VIGIER Paul, qui a été réélu. M BOBE de BELLEVILLE est adjoint.

13 février 1975

Le tarif de transport funéraire passe à 69 F 73 (contre 63.67F en 1973). M FERCHAUD Gaston est nommé à la commission de révision des listes électorales.

10 avril 1975

Le budget de l'année en cours est de 90 900 F. Les recettes étant insuffisantes, il est proposé une imposition communale. Le salaire du fossoyeur est porté à 200 F par



fosse. Deux subventions de 50 F chacune sont votées à la Caisse de mutualité sociale agricole ainsi que pour la chambre des métiers. Pour les cours ménagers agricoles d'une part et pour la formation professionnelle des apprentis d'autre part.

12 août 1975

C'est l'heure du bilan financier de l'année 1974 avec le budget primitif le budget supplémentaire et les décisions modificatrices soit 87 560 F de dépenses contre 109 8600 F de recettes et donc 22 300 F d'excédent. Les chiffres supervisés par le receveur M Claudel sont approuvés. Le personnel municipal bénéficiera d'une visite médicale et d'éventuelles radiographies par la Médecine du Travail. 211 F seront alloués au service de médecine préventive. Le ramassage des cadavres et équarrissages d'animaux amène à verser une indemnité de 150 F pour un maximum de 25 bêtes.

25 octobre 1975

La commune reçoit, comme à Réaux l'aide exceptionnelle du Ministère des finances ; qui se monte à 4676 F. La somme servira là aussi pour l'installation du chauffage dans la salle des fêtes du Centre Culturel. Une subvention de 40 F est attribuée à la Croix Rouge Française. Le conseil s'interroge sur un ramassage mensuel des ordures ménagères, ce qui semblerait suffisant. L'indemnité au receveur M Claudel est porté à 15 F. Quelques modifications dans le budget donnent lieu à des virements de crédits.

1975 à ST MAURICE de Tavernole

Aux élections municipales du 14 mars 1971, les suffrages se sont portés sur MM AUDEBEAU Guy, AUDRY René, BODIN Gilbert, BOUYER Raymond, GUEDON Marc, GUEDON Robert, HILLAIRET René, LAFON Paul, LAFON Yves et PERRAUD Raoul. M GUEDON Marc est confirmé dans sa fonction de maire, poste qu'il occupe depuis 1959 et son adjoint reste M AUDRY.

26 janvier 1975

Quelques transferts de crédits pour certains articles du budget en cours sont réalisés. Les frais de l'école maternelle gérée par le SIVOM seront partagés 50% à la charge des parents et l'autre moitié pour la commune. M Bouyer est nommé à la commission de révision des listes électorales de la chambre d'agriculture.

23 février 1975

La locataire du logement de l'ancienne école libère le logement. Le conseil en profitera pour faire carreler la cuisine et l'entrée et refaire le plafond du séjour. MM BROSSARD, maçon, THOMAZEAU plâtrier et MOTARD plombier à Jonzac sont préposés aux travaux. Le salaire de Mme CHAUMET, préposée à la cabine téléphonique est porté de 500 F à 650 F. M Alain FORGET de St Germain est le nouveau locataire, pour un bail de 9 ans résiliable au gré des deux parties, en particulier en cas de réouverture de l'école. Le loyer sera de 400 F par mois soit 4800 F à l'année. Le budget primitif de l'année en cours présente 39 570 F de dépenses pour seulement 23 225 F de recettes, ce qui impliquera là aussi le recours à l'imposition pour combler le déficit en complément d'un prélèvement de 10 000 F sur les fonds libres pour les travaux évoqués.

11 mai 1975

Les travaux de réfection de la couverture de l'église ont généré 7 580 F de facture, entre le bois fourni par M LUTARD de Champagnac et les matériaux de M BROSSARD Rémy. Une nouvelle ponction de 8 000 F est faite sur les fonds « libres ». Une assurance responsabilité civile est prise afin de couvrir un voyage scolaire.

24 juillet 1975

Rentré en avril, le locataire M FORGET ne sera pas resté longtemps puisqu'il annonce son départ ! Il sera remplacé par M CHAMBRIN Daniel de Nieul Le Virouil au même tarif locatif. Pour conforter le chauffage de la mairie un second, radiateur est acheté.

27 août 1975

Le conseil revient sur les budgets de 1974, clôturés sur un excédent de 43 800 F ce qui a permis les prélèvements évoqués plus haut.

29 octobre 1975

L'indemnité de budget à M CLAUDEL est portée à 6 F. Une facture de 1120 F concernant le logement de l'école est à réglé à M BOUTEVILLE ; celle de l'installation du radiateur à la mairie est de 390 F à régler à M LEMAITRE. On évoque ensuite de nouveaux transferts de crédit pour équilibre budgétaire. Un emprunt de 20 000 F à la caisse des dépôts et consignations permettra d'assumer auprès du SIVOM cantonal la part dévolue à la commune. La commune a reçu quant à elle 1815 F issus du plan de relance de l'état, la somme sera affectée à la construction de chemins ruraux. Enfin le ramassage des ordures ménagères est confié au SIVOM de Jonzac.



Il y a 50 ans

1975 Du côté des sports



Les réaulais sélectionnés pour les championnats du Centre Ouest à Montlieu ; et l'équipe de water-polo championne du Centre-Ouest en battant Angoulême en demi-finale puis La Rochelle en finale !

A Montlieu Mme Destouches, Ferchaud et Chainier et les jeunes : Michel, Chantal, Alain, Sylvie et Françoise Ferchaud, Philippe Ceccarello, Isabelle Montajaud, Patricia Chainier et Rodolphe Destouches. A St Jean d'Angely, debout Jean Claude Coco Renaud, Christian Fontaine, Pierre Renaud, Jean Loup Rignault, Lacourly, Gerard Maillet, Bruno Ceccarello, Raoul Renaud et Raymond Bertrand ; accroupis Philippe Dernet, Gilles Destouches, Philou Rignault, Gérard Destouches, Jean Marie Vergne.



Réaux champion du Centre-Ouest Honneur

Saint-Jean-d'Angely. — Lundi soir au stade nautique de Saint-Jean-d'Angely, le Trophée de la finale des vainqueurs, dans la poule finale du championnat du Centre-Ouest Honneur.

LES RESULTATS
Réaux bat S.C. Angoulême, 5-3 ;
Paname bat Lannionnaise, 2-1.
Finale des vainqueurs. — S.C. Angoulême bat Thouars, 5-2.
S.C. Angoulême bat Thouars, 6-4.
Réaux prit un léger avantage en première période contre la deuxième (4-1). La Rochelle revint à 3-4 en troisième période mais, finalement, Réaux conserva l'avantage d'un but.
Destouches marqua les cinq buts de Réaux alors que Bourauet (3) et Phillipon, également, furent les



L'article du Sud-Ouest relatant l'exploit. Après un match à Réaux avec en blanc le maire M Raymond Bertrand,

1975 du côté de l'Ecole

1975-1976

ANNIE; SE: 7 CP: 15

JEAN CLAUDE: CM1: 12 CM2: 12 24

ACQUIER, SYLVESTRE	SE	- BEGONIN, AGNES	CM1
BARREAU, NATHALIE	"	- BODIN, VALERIE	"
DUMAINE, DOMINIQUE	"	- BUREAU, VALERIE	"
GUITARD, JEAN-BERNARD	"	- CONTI, FLORENCE	"
LAGARDE, NATHALIE	"	- DUDIN, JEAN-LUC	"
LAURENT, AUDREY	"	- FORGET, SYLVIE	"
MENARD, STEPHANE	"	- MONTAJAUD, THIERRY	"
BELLTEAU, LAURENT	CP	- OUVRARD, FABIENNE	"
BERNIER, BETTY	"	- POINTECOUTEAU, MARIE	"
BOUDEAU, SEBASTIEN	"	- RENAUD, MAGALI	"
BUREAU, SOPHIE	"	- SANDEAU, ANNICK	"
CONTI, JEAN-FRANCOIS	"	- THISBET, ALDIN	"
FAIRÉ, CATHY	"	- AZNAR, SYLVIE	CM2
GOBIN, CHRISTIAN	"	- BOBE, LAURENT	"
GOBIN, VALERIE	"	- BODIN, DOMINIQUE	"
JOBLET, CORINNE	"	- BOSSARD, MARYLINE	"
LANTHIONE, LAURENCE	"	- CECCARELLO, PHILIPPE	"
MICHEL, FRANK	"	- DELCOURT, ERIC	"
PIAUD, SYLVIE	"	- DUMAINE, CHRISTINE	"
SANDEAU, LAURENT	"	- MICHEL, BERNARD	"
SOLIVEAU, FREDERIQUE	"	- OUVRARD, PASCAL	"
THISRET, DIDIER	"	- SANDEAU, JEAN-LUC	"
		- THONAREAU, CHANIAL	"
		- TRAVERT, CHRISTIAN	"

La liste des élèves de deux des trois classes pour la rentrée 1975.

COLLECTE

DES DECHETS

Commune(s) : REAUX SUR TREFLES

Calendrier 2026

En Haute-Saintonge



Un soucis de collecte ? Appelez le 05 46 48 78 34

Retriouvez toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>

F Jours fériés non collectés

Mini MEMO TRI



Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 4h



Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 12h



Emballages + Ordures Ménagères - Sacs jaunes et noirs à partir de 4h

Emballages - Papiers

Tous les papiers, les emballages plastiques, les cartons de >50cm et les emballages en métal.
Vidés, non lavés, non empilés

Compostage

Restes de repas non consommés, préparation de repas (épluchures, coquilles d'œufs...) marc de café thé, végétaux du potager et du jardin (feuilles mauvaise herbes...)



NEW*
Ordures Ménagères

Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingette, serviette hygiénique, rasoir, lâtres, gros os...

* Sacs transparents et sacs jaunes fournis gratuitement. Disponibles en mairie et en déchèterie.

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Verre

Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots.
Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin...

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre



Tous les papiers, les emballages plastiques, les cartons de >50cm et les emballages en métal.
Vidés, non lavés, non empilés

Restes de repas non consommés, préparation de repas (épluchures, coquilles d'œufs...) marc de café thé, végétaux du jardin (feuilles mauvaise herbes...)

Janvier

Février

Mars

Avril

Juillet

Août

Novembre

Décembre

"Notre Haute-Saintonge"



Gratuite & sans inscription

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
				5	6	7
				8	9	10
				11	12	13
				14	15	16
				17	18	19
				20	21	22
				23	24	25
				26	27	28
				29	30	31



Application citoyenne

Gratuite & sans inscription

↓

↓